

Annexe 2 - PEDT

PLAN MERCREDI ACM Lambesc

Accueils Collectifs de Mineurs maternels et élémentaires de Lambesc

Une ambition éducative partagée : faire du mercredi un véritable temps éducatif

Le Plan mercredi des Accueils Collectifs de Mineurs de Lambesc s'inscrit pleinement dans le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** de la commune et dans le projet pédagogique porté par l'Ifac.

Il concerne les enfants scolarisés en **maternelle et en élémentaire**, avec une organisation pédagogique différenciée permettant de prendre en compte les besoins, les rythmes, le niveau d'autonomie et les capacités propres à chaque tranche d'âge.

Le mercredi n'est pas envisagé comme une simple succession d'activités ou comme un temps de garde entre deux journées scolaires. Il constitue un **temps éducatif à part entière**, complémentaire de la famille et de l'école, durant lequel l'enfant peut découvrir, expérimenter, créer, jouer, se reposer, développer son autonomie, rencontrer les autres et progressivement devenir acteur de ses loisirs.

Cette ambition rejoint directement les orientations du PEDT de Lambesc, qui vise à construire un territoire favorisant les rencontres, les échanges, la coopération et la participation de chacun à la vie collective. Le projet pédagogique traduit cette ambition en recherchant une véritable continuité entre les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux.

Le Plan mercredi de Lambesc s'organise ainsi autour des **quatre axes de la Charte qualité Plan mercredi** :

1. La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant ;
2. L'accueil de tous les publics et l'inclusion ;
3. La mise en valeur de la richesse du territoire ;
4. Le développement d'activités éducatives de qualité.

AXE 1 – LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE DES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ENFANT

1. Construire une continuité entre l'école, les loisirs et la famille

Le premier engagement du Plan mercredi de Lambesc consiste à assurer une **continuité éducative cohérente** entre les différents temps de vie de l'enfant.

L'accueil du mercredi ne cherche pas à reproduire l'école. Il propose une autre manière d'apprendre et de grandir, reposant davantage sur le jeu, l'expérimentation, la découverte, la coopération, la créativité et le libre choix.

Le projet pédagogique de l'ACM est construit en cohérence avec le PEDT et avec les orientations pédagogiques des écoles de Lambesc. Il vise notamment à développer :

- l'autonomie ;
- la coopération ;
- l'expression et la communication ;
- la créativité ;
- l'esprit critique ;
- la citoyenneté ;
- le respect des règles collectives ;
- la confiance en soi ;
- le respect des différences ;
- la sensibilisation à l'environnement ;
- l'ouverture culturelle.

Les compétences travaillées à l'école peuvent ainsi être réinvesties dans un environnement différent, **ludique, participatif et non scolaire**.

2. Une collaboration régulière avec les écoles

La coopération avec les équipes enseignantes constitue un élément structurant du fonctionnement des ACM de Lambesc.

Les directions des ACM et les équipes d'animation entretiennent des échanges avec les directions d'école et les enseignants. Cette proximité permet de mieux connaître les enfants, d'identifier certains besoins et de favoriser la cohérence des réponses éducatives.

L'ACM participe également à différents projets communs ou complémentaires, comme le projet de réaménagement de la cour de l'école Prévert ou le dispositif **PHARE** de prévention et de lutte contre le harcèlement.

Cette coopération permet de développer une véritable **communauté éducative locale**, dans laquelle enseignants, animateurs, familles, services municipaux, associations et partenaires contribuent ensemble au parcours de l'enfant.

3. Des projets complémentaires aux apprentissages scolaires

Les projets développés le mercredi peuvent prolonger certaines thématiques rencontrées par les enfants dans leur environnement scolaire sans transformer l'ACM en prolongement de la classe.

Ils peuvent notamment concerner :

- la lecture et la littérature jeunesse ;
- l'éducation artistique et culturelle ;
- les sciences et l'expérimentation ;
- la découverte de la nature ;
- l'environnement et le développement durable ;
- l'activité physique et sportive ;
- la citoyenneté ;
- le patrimoine local ;
- la prévention des discriminations ;
- la prévention du harcèlement ;
- le numérique responsable.

L'enjeu est de permettre à l'enfant de **vivre et expérimenter autrement** certaines connaissances ou compétences.

4. Une continuité adaptée aux maternels et aux élémentaires

Pour les enfants de maternelle

Le mercredi doit notamment permettre de respecter les besoins fondamentaux des enfants de 3 à 5 ans : sécurité affective, repères stables, temps de transition, repos, jeux libres, expression, motricité et premières relations sociales.

L'organisation privilégie donc :

- des repères simples et réguliers ;

- des petits groupes ;
- des transitions progressives ;
- une alternance entre activités dirigées et jeux libres ;
- des espaces permettant de se retirer momentanément du groupe ;
- des activités courtes et évolutives ;
- le respect du besoin de repos ;
- l'apprentissage progressif de l'autonomie.

Pour les enfants d'élémentaire

Les 6-11 ans recherchent davantage d'autonomie, de relations entre pairs et de nouvelles expériences. Les projets du mercredi leur permettent de participer à des activités sportives, culturelles, scientifiques et artistiques, mais également de s'investir dans des projets de plusieurs séances et d'assumer progressivement des responsabilités.

AXE 2 – L'ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS ET L'INCLUSION

1. Un mercredi accessible à chaque enfant

Le Plan mercredi de Lambesc repose sur un principe fondamental : **chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein de l'accueil collectif**, quels que soient son origine sociale ou culturelle, ses capacités, son niveau d'autonomie ou ses besoins particuliers.

Cette orientation répond directement aux enjeux identifiés dans le diagnostic territorial : accès de tous aux loisirs éducatifs, accompagnement de l'autonomie, prévention de l'isolement et développement du vivre-ensemble.

La diversité des enfants accueillis n'est donc pas considérée comme une difficulté mais comme une **richesse éducative** permettant l'apprentissage de la différence, de l'entraide, de la solidarité et du respect.

2. Une attention particulière aux enfants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques

L'inclusion constitue un engagement fort du projet pédagogique.

Les activités peuvent être adaptées et l'accompagnement individualisé afin de rechercher la participation de l'enfant à l'ensemble des temps de vie.

Lorsqu'un enfant présente des besoins spécifiques, un travail peut être conduit avec :

- la famille ;
- les équipes éducatives ;
- les professionnels accompagnant l'enfant ;
- les partenaires spécialisés.

Un protocole d'accueil peut préciser les besoins de l'enfant, son niveau d'autonomie, les adaptations nécessaires et le rôle des différents professionnels.

L'objectif n'est pas uniquement d'accueillir physiquement l'enfant, mais de lui permettre de **participer réellement à la vie du groupe et aux activités proposées**.

3. Respecter les différences de rythme

L'accessibilité concerne également les rythmes individuels.

Le mercredi doit offrir une organisation suffisamment souple pour permettre à l'enfant :

- de participer ou non à certaines propositions ;
- de se reposer ;
- de jouer librement ;
- de changer d'activité lorsque l'organisation le permet ;
- de bénéficier d'un accompagnement adapté ;
- de disposer d'espaces calmes ;
- d'évoluer progressivement vers davantage d'autonomie.

Cette approche est particulièrement importante en maternelle.

4. Développer la mixité et le vivre-ensemble

L'ACM constitue un véritable **laboratoire de citoyenneté**.

La vie quotidienne, les jeux, les repas, les projets collectifs et les activités deviennent autant d'occasions d'apprendre :

- à écouter l'autre ;
- à respecter les différences ;
- à coopérer ;
- à partager ;
- à résoudre pacifiquement les conflits ;
- à exprimer ses émotions ;

- à respecter les règles collectives ;
- à lutter contre les préjugés et les discriminations.

Des temps collectifs permettent également de développer l'expression, l'écoute et l'esprit critique des enfants.

5. Associer les familles

Les familles constituent des partenaires éducatifs essentiels.

Le Plan mercredi vise à favoriser une relation de proximité reposant sur l'accueil, l'information, les échanges réguliers, les restitutions de projets et les temps conviviaux.

Cette relation permet aux équipes de mieux connaître les besoins des enfants et aux parents de comprendre le sens éducatif des activités proposées.

La coéducation constitue ainsi un levier essentiel de cohérence du parcours de l'enfant.

AXE 3 – LA MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DU TERRITOIRE

1. Faire de Lambesc un véritable espace éducatif

Le Plan mercredi ne doit pas rester enfermé dans les locaux de l'accueil de loisirs.

L'ambition est de faire de **Lambesc un terrain de découverte, d'expérimentation, de rencontres et d'engagement.**

L'enfant est progressivement amené à connaître sa commune, son patrimoine, ses équipements, son environnement naturel, ses associations et les personnes qui font vivre son territoire.

Le projet pédagogique prévoit notamment la découverte :

- de la médiathèque et de la bibliothèque ;
- des équipements sportifs ;
- du dojo ;
- des gymnases ;
- du city stade ;
- des associations culturelles et sportives ;
- du patrimoine de Lambesc ;
- des espaces naturels ;
- des services municipaux ;

- des acteurs de la sécurité et des secours.

L'objectif est de permettre à l'enfant de mieux connaître son environnement quotidien et de développer progressivement son **sentiment d'appartenance au territoire**.

2. S'appuyer sur un tissu associatif particulièrement riche

Lambesc bénéficie d'un tissu de plus d'une centaine d'associations sportives, culturelles, sociales, environnementales et solidaires.

Cette richesse représente une ressource pédagogique majeure pour les mercredis.

Les ACM peuvent ainsi construire des partenariats permettant aux enfants de rencontrer des professionnels, bénévoles, artistes, éducateurs sportifs ou acteurs associatifs.

Parmi les partenaires identifiés dans le projet figurent notamment les écoles, la médiathèque, le foyer des seniors, le CCAS, les associations locales, les associations de parents d'élèves, les sapeurs-pompiers et les différents équipements municipaux.

3. Favoriser les rencontres intergénérationnelles

Le partenariat avec le **foyer des seniors** permet notamment d'imaginer des projets intergénérationnels favorisant :

- la transmission ;
- la mémoire ;
- la découverte du patrimoine ;
- les jeux entre générations ;
- la création artistique ;
- les échanges de savoir-faire ;
- le développement du lien social.

Ces rencontres contribuent pleinement à l'ambition du PEDT de créer du lien entre les générations.

4. Développer les sorties éducatives

Les sorties sont conçues comme le prolongement des projets menés avec les enfants.

Elles peuvent conduire les groupes vers des espaces naturels, sites patrimoniaux, musées, médiathèques, spectacles, équipements sportifs, fermes pédagogiques, manifestations culturelles ou événements associatifs.

Elles doivent permettre de développer la curiosité, l'autonomie, la citoyenneté, la découverte du patrimoine et de l'environnement ainsi que l'ouverture culturelle.

5. Construire des partenariats durables

L'objectif est de dépasser la logique de l'intervention ponctuelle.

Les partenaires sont progressivement associés à la construction de **véritables parcours éducatifs** pouvant se dérouler sur plusieurs mercredis.

L'intervenant apporte son expertise tandis que l'équipe d'animation garantit la cohérence pédagogique du projet et réinvestit ensuite les découvertes avec les enfants.

AXE 4 – LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE QUALITÉ

1. Une activité qui a du sens

Dans le Plan mercredi de Lambesc, la qualité ne se mesure pas au nombre d'activités proposées.

Une activité de qualité doit répondre à une **intention pédagogique clairement identifiée**.

Elle doit permettre à l'enfant de découvrir, expérimenter, créer, coopérer, réfléchir, bouger, prendre confiance, développer son autonomie ou s'ouvrir sur son environnement.

L'activité devient donc un **outil au service du projet pédagogique**.

2. Une offre volontairement diversifiée

Les mercredis permettent de proposer différentes familles d'activités :

Culture et expression

- arts plastiques ;
- musique ;
- théâtre ;
- danse ;
- lecture ;
- expression orale ;
- découverte du patrimoine.

Sciences et découverte

- expériences scientifiques ;
- manipulation ;
- découverte de la nature ;
- observation de l'environnement ;
- ateliers techniques.

Activités physiques et sportives

- jeux collectifs ;
- activités motrices ;
- sports de raquette ;
- initiations sportives ;
- grands jeux ;
- activités de pleine nature.

Citoyenneté et vivre-ensemble

- jeux coopératifs ;
- conseils d'enfants ;
- débats ;
- projets solidaires ;
- prévention du harcèlement ;
- découverte des institutions ;
- actions intergénérationnelles.

Environnement

- récupération et recyclage ;
- tri ;
- réduction des déchets ;
- jardinage ;
- découverte de la biodiversité ;
- sensibilisation à la protection de la nature.

3. Des espaces éducatifs permettant le libre choix

L'organisation matérielle décrite dans le projet pédagogique soutient directement cette ambition.

La Bulle

Espace calme permettant de lire, écouter une histoire, consulter la presse jeunesse ou simplement se détendre.

La Boîte à Jeux

Espace permettant de jouer, réfléchir, développer la stratégie et apprendre à coopérer.

L'Atelier

Lieu consacré à la création : dessin, peinture, collage, modelage, écriture, bricolage et créations utilisant notamment des matériaux de récupération.

La Maison

Particulièrement adaptée aux maternels, elle permet le jeu symbolique, l'imitation, l'imaginaire et le développement des interactions sociales.

Le Terrain

Les espaces extérieurs deviennent des lieux d'apprentissage par l'action permettant de bouger, coopérer, respecter des règles et relever des défis.

Cette organisation des espaces est précisément développée dans le projet pédagogique.

4. Favoriser le choix et le pouvoir d'agir de l'enfant

L'enfant doit progressivement devenir **acteur de son mercredi**.

Les équipes cherchent donc à lui permettre de :

- choisir certaines activités ;
- exprimer ses envies ;
- proposer des projets ;
- participer à des conseils ou forums d'enfants ;
- donner son avis ;
- participer aux bilans ;
- prendre des responsabilités adaptées à son âge ;
- contribuer à l'organisation de certains espaces ;
- participer au choix de certaines sorties ou projets.

Le projet pédagogique prévoit explicitement la prise en compte des propositions des enfants dans les temps de concertation, forums et bilans d'activités.

5. Privilégier les projets et les cycles

Lorsque cela présente un intérêt pédagogique, les activités peuvent être organisées sur **plusieurs mercredis**.

Cette logique permet à l'enfant de progresser, d'approfondir une découverte et de voir aboutir son investissement.

Un cycle peut déboucher sur :

- une exposition ;
- un spectacle ;
- une rencontre ;
- une production artistique ;
- un tournoi ;
- un livre ;
- une réalisation collective ;
- une restitution aux familles ;
- une action dans la commune.

6. Santé et écoresponsabilité

Le projet pédagogique de Lambesc intègre également une dimension de **santé globale et d'écoresponsabilité**.

Les enfants sont sensibilisés à l'équilibre alimentaire, à la lutte contre la sédentarité, au plaisir de l'activité physique, au tri, à la réduction des déchets et à la protection de l'environnement.

UNE DÉCLINAISON SPÉCIFIQUE SELON L'ÂGE

Plan mercredi maternel

Sécurité affective et repères

Respect important des rythmes

Activités courtes et variées

Plan mercredi élémentaire

Autonomie croissante

Participation aux décisions

Projets sur plusieurs séances

Plan mercredi maternel

Motricité

Jeux symboliques

Manipulation et expérimentation Sciences et découvertes

Imaginaire

Expression des émotions

Découverte sensorielle

Temps de repos

Premiers choix

Socialisation progressive

Plan mercredi élémentaire

Activités sportives diversifiées

Jeux collectifs et stratégiques

Création de projets

Débats et citoyenneté

Découverte du territoire

Temps libres autonomes

Conseils d'enfants

Responsabilisation

Cette différenciation permet de conserver une **ambition éducative commune tout en adaptant les moyens pédagogiques au développement de l'enfant.**

UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION CONTINUE

Le Plan mercredi ne constitue pas un dispositif figé.

Son évaluation doit permettre d'observer non seulement le nombre d'activités réalisées, mais surtout leurs effets sur les enfants.

Plusieurs indicateurs peuvent être suivis :

Axe 1 – Continuité éducative

- nombre de projets menés en lien avec les orientations du PEDT et des écoles ;
- fréquence des échanges avec les équipes enseignantes ;
- nombre de projets passerelles école/ACM ;
- participation aux instances ou projets éducatifs locaux.

Axe 2 – Accessibilité et inclusion

- nombre d'enfants nécessitant une adaptation de l'accueil ;
- adaptations effectivement mises en place ;
- participation des enfants aux différentes activités ;

- relation avec les familles ;
- situations d'exclusion ou de renoncement identifiées ;
- satisfaction des familles.

Axe 3 – Territoire et partenariats

- nombre de partenaires mobilisés ;
- diversité des partenaires ;
- nombre de sorties de proximité ;
- projets intergénérationnels ;
- fréquentation des équipements culturels et sportifs ;
- projets réalisés avec les associations locales.

Axe 4 – Qualité éducative

- diversité des activités proposées ;
- nombre de projets organisés sous forme de cycles ;
- place laissée au libre choix ;
- propositions formulées par les enfants ;
- taux de participation ;
- réalisations ou restitutions finales ;
- appréciation des enfants ;
- évolution des pratiques des équipes.

Des bilans réguliers en équipe permettent d'analyser ces indicateurs et d'adapter les projets.

SYNTHÈSE – LE PLAN MERCREDI DE LAMBESC

Le Plan mercredi des ACM maternels et élémentaires de Lambesc repose sur une conception globale de l'éducation.

Le mercredi est un temps pour grandir autrement.

Il permet à chaque enfant de disposer d'un espace dans lequel il peut :

CHOISIR

Développer progressivement son autonomie et exprimer ses envies.

DÉCOUVRIR

Accéder à des expériences culturelles, sportives, artistiques, scientifiques et environnementales diversifiées.

COOPÉRER

Apprendre à vivre avec les autres, respecter les différences et participer à des projets collectifs.

EXPÉRIMENTER

Apprendre en faisant, en jouant, en créant et en essayant.

S'OUVRIR SUR SON TERRITOIRE

Découvrir Lambesc, ses habitants, son patrimoine, ses associations, ses équipements et son environnement.

PARTICIPER

Donner son avis, proposer des projets et prendre progressivement des responsabilités.

ÊTRE ACCUEILLI DANS SA SINGULARITÉ

Bénéficier d'un accueil adapté à son âge, son rythme, ses capacités et ses besoins.

Le Plan mercredi de Lambesc traduit ainsi concrètement l'ambition portée par le PEDT et le projet pédagogique : construire autour de l'enfant une **communauté éducative cohérente, inclusive et ouverte sur son territoire**, dans laquelle le mercredi devient un véritable espace d'épanouissement, d'émancipation, de découverte et d'apprentissage de la citoyenneté.